

Les armoiries des edifices publics, monuments, maisons, etc.

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **1 (1887)**

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-789651>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les Armoiries

des Edifices publics, monuments, maisons, etc, etc.

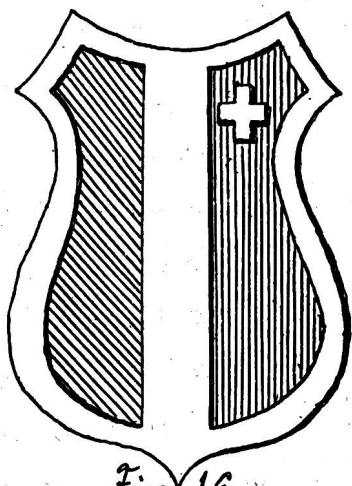


Fig. 16.

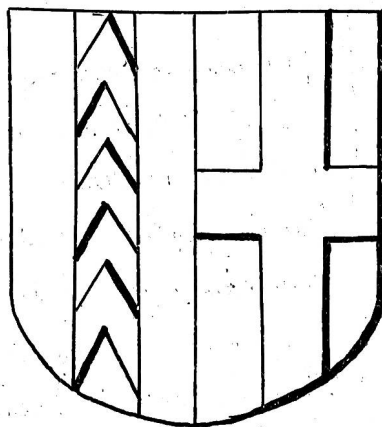


Fig. 17.

La quantité d'armoiries sculptées sur différents bâtiments de Neuchâtel et des villages du Canton offre à l'héraldiste et à l'ami de l'histoire un vaste champ d'activité. On s'en va, l'album sous le bras, de rue en rue, et jamais il n'y a lieu de se plaindre de la promenade. Prendre quelques croquis, en passant, c'est ce que nous avons fait pour rassembler une collection complète, si possible, d'armoiries sculptées. Actuellement, nous trouvons des Armoiries d'Etats ou de particuliers; de plus la même, cette étude se divise en deux parties. Les Armoiries officielles modernes et les Anciennes et les Ecus des familles particulières, nombreux et fort souvent très bien sculptés.

I. Armoiries d'Etats

L'Écusson de la République et Canton de Neuchâtel affecte, sur tous les bâtiments de l'Etat, la même forme; sur certains édifices publics, au Château (porte d'entrée de la cour), au Penitencier (façade sud), à l'Observatoire, il est en outre surmonté de la croix fédérale rayonnante. L'écu dessiné Fig. 16 est la reproduction fidèle des Armoiries de la République, telles qu'on peut les voir à l'intérieur du Château, sur les Préfectures et les Prisons de District, et aussi sur un médaillon exécuté en ciment sur un des rochers de la Route des Gorges du Seyon - Les écussons officiels sont fabriqués en ciment; les hachures des couleurs y sont indiquées par des traits profonds recouverts des couleurs Sinople & Queules.

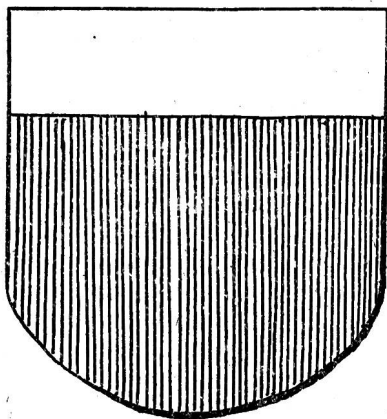
Quant aux couleurs officielles, l'habitude de les reproduire sur les contrevents est abolie chez nous; un essai de ce genre, la peinture en flammes rouges, blanches et vertes des volets de la Préfecture de Neuchâtel n'a pas réussi; toutefois les poteaux indicateurs de plusieurs routes sont peints aux couleurs cantonales.

Avant 1848 les édifices publics possédaient des volets orange, noir et blanc: on en voit des vestiges, de cette peinture, sur plusieurs volets du Château et surtout sur ceux de l'Ancienne Maison du Bourreau (Cour de la Balance).

L'écusson cantonal placé dans la Cour du Château a été posé sur la porte d'entrée de la Tour par laquelle on se rend à l'Ancienne Salle des États. Voilà pour l'Armoirie actuelle.

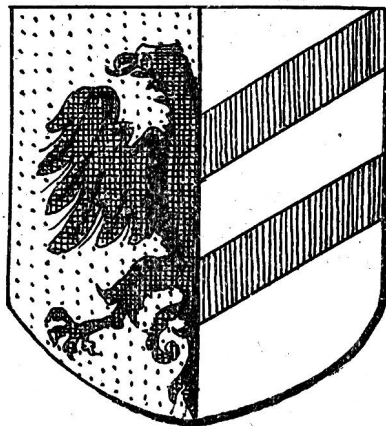
Dans cette même Cour du Château, nous remarquons sur le bâtiment qui forme la voûte de la porte d'entrée, un grand écusson chevronné qui ne porte aucune hâchure. Ce sont les armes de Rodolphe V de Neuchâtel et d'Eléonore de Savoie, qui se blasonnent: Parti, de Neuchâtel, qui est d'or, au pal de gueules, chargé de 3 chevrons d'argent et de Savoie, qui est de gueules à la croix d'argent. Certains auteurs font de ce Comte Raoul ou Rodolphe II ou encore Rollin - 1286 - 1342. Cette armoirie, d'environ 1^m de hauteur doit avoir été taillée dans la pierre jaune de Neuchâtel. Louis de Neuchâtel transporta son manoir sur la Colline du Château, au milieu du 14^e siècle; mais ce ne doit être que plus tard que cette armoirie fut sculptée, en tout cas elle n'a pas été exécutée après le 16^e siècle, puis que les hâchures n'y figurent pas: Fig. 17- (à suivre)

Armoiries des Villes Suisses



Yverdon.

Fig. 18
et
Fig. 19.



Altdorf.